DEPARTEMENT DE L'ALLIER
VILLE DE SAINT-YORRE

Marché public de maîtrise d'œuvre Réaménagement de la rue des Petits Bois et de la rue des Fiats

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

1 – Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de SAINT-YORRE
Adresse : Mairie de Saint-Yorre
Place de la Mairie 03270 SAINT-YORRE
Email : mairie@ville-saint-yorre.fr
Tel : 04 70 59 20 09

2 – Mode de passation retenu :

Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

3 – Objet du marché :

- Nature et consistance de la prestation
  Marché public de maîtrise d'œuvre relatif au réaménagement de la rue des Petits Bois et de la rue des Fiats à Saint-Yorre,

- Décomposition du marché en tranches
  Il n'est pas prévu de décomposition par tranches. Le présent marché de maîtrise d'œuvre constituera une prestation unique, bien que la phase « travaux » se déroulera obligatoirement en deux temps successifs, dans l'ordre suivant défini par la Commune de Saint-Yorre :
  Les secteurs désignés dans le CCTP comme Lot 1 – rue des Petits Bois (tranche 1 zone boisée et tranche 2 zone urbaine) et Lot 2 – rue des Fiats, ne constituent pas des lots du marché de maîtrise d'œuvre mais des phases de travaux.

- Lieu d'exécution :
  Rue des Petits Bois et rue des Fiats

- Enveloppe prévisionnelle des travaux : 300 000 € HT

- Planning prévisionnel :
  Démarrage des études : semaine 03/2027, pour une durée du marché de 12 mois (3 phases).

- Contenu de la mission à réaliser :
  - AVP : Etudes d'avant-projet (diagnostics et contrôles obligatoires)
  - PRO : Etudes de projet (EXE)
  - ACT : Assistance pour la passation du ou des contrats de travaux
  - VISA : Visa des pièces techniques fournies par l'entreprise
  - OPC : Ordonnancement, pilotage et coordinateur
  - DET : Direction d'exécution des contrats de travaux
  - AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie du parfait achèvement
  - Missions complémentaires d'assistance :

- Les missions complémentaires énumérées dans le chapitre premier du CCAP à l'article 1
- Préparation pour le maître d'ouvrage des éléments nécessaires (projets de courrier, plans) au respect des articles L554-1 à L554-5 et R554-1 à R554-38 du code de l'environnement relatifs aux consultations des concessionnaires en tant qu'exécutant de travaux.
- Mission d'information, de communication auprès de la population et visite des riverains des rues réhabilitées.

4 – Caractéristiques principales :

Marché unique, pas de variante.

5 – Conditions de participation

- Lettre de candidature (DC1)
- Renseignements relatifs à l'article 44 et 45 (DC2)
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Projet de marché comprenant acte d'engagement et clauses particulières
- Un dossier technique établi de façon spécifique et objective pour le présent marché de maîtrise d'œuvre et abordant les points suivants :

  - Compétences :

    Présentation des moyens humains affectés à l'exécution du marché avec la description de l'organisation particulière de l'équipe de projet et un organigramme concernant chaque phase de la mission.
    Les candidats doivent indiquer les noms, les titres d'étude et l'expérience professionnelle de chaque intervenant chargé de l'exécution du marché.
    La répartition des prestations et des responsabilités entre les différents cotraitants sera clairement décrite. Les CV et les diplômes du chef de projet et des principaux intervenants seront annexés au présent dossier technique.

  - Références :

    Présentation de missions de maîtrise d'œuvre d'infrastructure effectuées pour des opérations de complexité ou d'échelle équivalente ou réalisées dans un contexte similaire.
    Ce dossier comportera 3 références significatives (au maximum) et précisera les informations suivantes :
    - Description sommaire du projet, mission effectuée
    - Lieu du projet
    - Maître d'ouvrage de l'opération
    - Montant HT de l'opération
    - Photos ou tout autre support graphique.

    Chaque référence sera présentée sous forme d'une page de format A4.

- Valeur technique :

Rédaction d'une note méthodologique adaptée à la présente mission et précisant :

- La méthode d'étude proposée à chaque phase de la mission, en soulignant les points forts de la démarche et son adéquation avec les besoins du maître d'ouvrage
- Les documents produits (pièces écrites, plans) et leur contenu à chaque phase de la mission (tant pendant la conception que pendant les travaux)
- Les modalités de rendu et les moyens de communication mis en œuvre pour assurer la coordination nécessaire et l'information du maître d'ouvrage et de ses partenaires
- La méthode retenue pour la mise en œuvre de chaque critère d'éco conditionnalité choisie par le maître d'ouvrage, et précisé dans l'acte d'engagement.

- Prix :

Etablissement d'une fiche de décomposition justificative du prix de la prestation en détaillant les coûts unitaires et le temps affectés par tâche et par intervenant aux différents domaines de compétences (modèle de fiche joint en annexe du présent règlement).

- Délai : le délai d'établissement des documents de la phase AVP et PRO sera précisé dans la note méthodologique.

Pour pouvoir soumissionner, l'équipe sera de compétences pluridisciplinaires et réunira des compétences en matière de VRD / de pistes cyclables, d'aménagement de carrefours, de mobilier urbain, d'espaces verts (aménagements paysagers).

6 – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation article 5.
Le maître d'ouvrage choisira l'attributaire du marché sur la base des critères de sélection pondérés suivants :

- Valeur technique appréciée au vu de la note méthodologique présentée. 40 %
- Prix ..... 50 %
- Délai d'exécution des études..... 10 %

Les notes totales ainsi obtenues seront classées par ordre décroissant sachant que la meilleure note sera la plus forte.
L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R.2143-6 à R.2143-10 du Code de la Commande Publique, ainsi qu'une attestation d'assurance.
La remise de ces documents ne pourra excéder 8 jours.
A l'issue de la consultation, il ne sera versé aucune prime aux candidats non retenus.

7 – Conditions de délais

Date limite de remise des offres : **le 10/12/2026 à 12H, par dépôt électronique**
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

8 – Renseignements complémentaires

Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition des candidats par voie électronique sur le profil acheteur : https://vichycommunaute.safetender.com

Les candidatures et les offres devront être transmises exclusivement par voie électronique sur cette plateforme.

Date d'envoi à la publication :12/11/2026